

## **Question écrite de Mme Kattrin JADIN au ministre de la Justice concernant la Justice et le virage numérique**

### **Kattrin JADIN (MR) :**

Le virage numérique est en cours dans notre société et ne peut être manqué par nos administrations et la Justice. À cet effet, vous avez annoncé l'informatisation possible de l'entièreté des "actes sans valeur ajoutée" ainsi que la transmission via Internet aux avocats et justiciables de tous les dossiers papier.

Comme dans de nombreux domaines, l'informatisation et la numérisation permettent un travail à moindre coûts par une plus grande proximité et un accès gratuit et facilité à l'information. Néanmoins, malgré l'atout que cela représente, des questions subsistent sur les avantages concrets pour la Justice dans son contexte actuel.

1. Quel type de système sera mis en place? S'agira-t-il d'un système intégré?
2. Pour de nombreuses personnes, l'utilisation d'Internet reste compliquée, prévoyez-vous un système parallèle pour les personnes ayant des difficultés?
3. La numérisation pose la question de la sécurité du système et de bugs dont sont sujets les systèmes informatiques. Quels aménagements sont prévus?

### **REPONSE**

L'informatisation de la Justice ne se fait pas en mettant en place un système mais plusieurs systèmes différents qui, comme souligné à juste titre par l'honorable Membre, doivent être parfaitement intégrés.

L'obligation de travailler de manière numérique ne sera pas imposée aux citoyens mais uniquement à des professionnels dans un certain nombre de cas. Ces derniers en sont demandeurs pour d'évidentes raisons (coûts moindres, rapidité, plages horaires d'ouverture plus larges, etc.). Les citoyens pourront continuer à communiquer par papier.

Bien entendu, nos services et nos fournisseurs travaillent en permanence à la suppression des bugs et à la sécurisation du système. Aucune de ces deux problématiques ne sera, du fait de leur nature, parfaitement résolue, ce qui explique aussi que ce travail est constant. Ces dernières années, nos systèmes ont connu peu d'interruptions dues à des bugs. A l'exception des sites pilotes, bien sûr. Leur mission est en effet de détecter les bugs et de les signaler, de manière à pouvoir les supprimer avant la mise en application à l'échelle globale.